

Doctorat : ANDès et CJC partenaires pour pérenniser leurs actions communes

L'Association Nationale des Docteurs (ANDès) et la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) se réjouissent de la **signature de leur convention de partenariat le 10 octobre 2015.**

L'ANDès et la CJC ont parmi leurs missions communes la **valorisation et la défense du doctorat et des compétences des titulaires de ce grade.** « *Les deux associations ont des expertises complémentaires, leur propre identité et leur propre fonctionnement. C'est aussi cela qui fait la richesse de ce partenariat* », d'après Clément Courvoisier, Président de la CJC. Selon Pascal Crépey, Président de l'ANDès, « *la convention de collaboration que nous avons signée aujourd'hui a de l'avenir car elle a déjà un passé. Dans les faits, celle-ci vient formaliser des liens de collaboration établis depuis de nombreuses années entre l'ANDès et la CJC* ».



Les réflexions menées en commun concernent à ce jour la **situation des jeunes chercheuses et chercheurs étrangers¹** ainsi que la rédaction depuis 2008 des **fiches du Doctorat à la Loupe²**, qui détaillent les bonnes pratiques pour l'ensemble des personnes impliquées, avant, pendant et après le parcours doctoral.

L'ANDès et la CJC se félicitent du travail déjà accompli ensemble et appellent tous les doctorants et docteurs, femmes et hommes, à **venir poursuivre les réflexions engagées dans une collaboration consolidée** qui mènera à une plus grande efficacité des actions.

1 <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/etrangers/>, http://www.andes.asso.fr/F_international.php

2 <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/doctorat-a-la-loupe/>, http://www.andes.asso.fr/F_doctorat_loupe.php